



## D2 : « Agression préméditée avec une fronde de confection artisanale »

### 2 agents blessés !

La lutte contre les violences à l'encontre des personnels commis par les détenus restent un enjeu majeur au sein de notre établissement pénitentiaire mais aussi au niveau national.

**Le bureau local Force ouvrière Justice** dénonce l'escalade de cette violence destructrice qui porte atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnels dans l'exercice de leurs missions régaliennes.

Ainsi un détenu signalé pour radicalisation, affecté au 3eme droite du bâtiment D2, a agressé violemment avec une fronde de confection artisanale deux des nôtres. Les faits se sont déroulés vers 9h45.

En effet, via l'interphone ce détenu a prétexté au collègue au rond-point 3, une coupure volontaire à la main. Par mesure de sécurité deux agents se rendent sur les lieux pour constater les faits. Après vérification à l'œillet, ils ouvrirent la cellule hébergeant deux détenus.

Dès l'ouverture un des deux détenus agrippa un collègue par le col pour l'entraîner dans la cellule pendant que l'autre détenu était positionné au fond de la cellule.

Fort heureusement, l'agent réussi à s'échapper de ce véritable guet-apens en l'extirpant de la cellule. Le détenu était armé d'une fronde de confection artisanale fabriquée avec une chaussette contenant une boîte de conserve.

Durant la maîtrise, le forcené assena à plusieurs reprises les collègues avec cette arme par destination.

**Bilan : Deux agents choqués par cette soudaine et violente agression. L'un a été blessé au niveau de la main et l'autre au niveau du front. Les deux collègues ont été pris en charge.**

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** fustige cette agression préméditée qui aurait pu avoir une tournure dramatique tant par la détermination que le profil du détenu.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** félicite le professionnalisme et la sang-froid des agents dans la gestion de ce grave incident.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** appelle l'ensemble des personnels tous corps et grades confondus à redoubler de vigilance dans ce contexte particulier.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** soutien nos collègues et les accompagnera dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires.

**Le bureau local Force Ouvrière Justice** restera attentive sur les motivations et les sanctions prononcées à l'encontre de l'agresseur d'un personnel, dans l'exercice de ses missions régaliennes.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers  
91700 Fleury-Mérogis

Mails : [mafleury@fojustice.fr](mailto:mafleury@fojustice.fr)  
[fo.ma-fleury@justice.fr](mailto:fo.ma-fleury@justice.fr)

Tél Externe : 0169723240/41  
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

Le bureau local Force Ouvrière Justice

SLP FO Justice Fleury-Mérogis

Le 22 mars 2022

